

1803

au Sieur de la République française une et indivisible le
Sous-Préfet de la commune de Montigny

Ardevant nous autres du flos agent Municipal de ladite
Commune chargé de recevoir les actes de naissance mariage des
Dites de Croyants.

Est comparu François Brocard vétérinaire demeurant en cette
Commune accompagné de son fils Adrien Brocard adjoint Municipal et de son
ami Louis de la femme de son épouse demeurant en cette Commune
sage-midwife qui nous a fait connaître la femme de son
épouse en fille Commune et a déclaré en la même place au
de Montigny que la femme de son épouse est la femme de son
épouse qui nous a fait connaître la femme de son épouse
et la représentation qui en a été faite au flos de son épouse
le premier qui la tenait en la même place au flos de son épouse
au point de son épouse il a déclaré en la même place au flos de son épouse

Detarquin

victoire segard

D. H. H. H.